

AGGLOMÉRATION ANTIQUE d'ALAUNA

Bulletin n°4
Janvier 2024



DANS CE NUMÉRO

Page 3 : Edito et sommaire

Page 8 : Susciter des vocations...

Page 20 : La richesse archéologique du
Cotentin

Page 29 : Reconstruire *Alauna*

Page 34 : Apporter sa pierre à l'édifice

ISSN 2804-8172



Le mot du Président



SOMMAIRE

Page 3 : Le mot du Président

Page 4 : Vie de l'association

- Brèves (p. 4)
- Intervention au collège le Ferronay (p. 8)

Page 12 : *Alauna*, et autour d'*Alauna*

- Prospection sur les franchissements (p. 12)
- Exposition ArchéoCotentin II (p. 20)
- Entreposage mobilier (p. 26)

Page 29 : Faire revivre *Alauna*

- *Alauna* en 3D – suite (p. 29)

Page 36 : Raconter *Alauna*

- La carrière (p. 34)

En page de couverture :

Tête d'homme barbu, trouvée en réemploi dans un mur de Valognes

En 4^{ème} de couverture :

Bouteille rectangulaire exhumée lors des fouilles de 1828 sur le site des Mielles de Tourlaville

L'année 2023 a, pour notre comité scientifique, été marquée par la préparation de l'expo « ArchéoCotentin II ». Et croyez-moi ce n'était pas une mince affaire ! Vous pourrez lire l'article qui y est consacré dans ce bulletin. Cet énorme travail, qui a permis de montrer toute la richesse archéologique du Cotentin, de même que la poursuite des restitutions 3D d'*Alauna* et des études de céramiques, et la préparation de la publication, voilà qui a nourri l'actualité cette année. Je me suis alors demandé, pour ce 4^{ème} numéro, qui pourrait encore me parler d'*Alauna*. Et, comme les Romains, je me suis tourné vers la Sybille de Cumes pour avoir son avis sur notre cité disparue ; voici sa réponse :

« Alauna, avec ses fondations solides ancrées dans l'histoire, s'offre à nous comme une fenêtre ouverte sur l'Antiquité. Ce site, qui a longtemps dormi sous la poussière du temps, commence à révéler ses secrets, invitant les archéologues à une danse délicate avec le passé. Chaque fouille devient une plongée dans un monde autrefois vivant, permettant à notre imagination de prendre son envol à travers les siècles.

Les artefacts exhumés à Alauna sont bien plus que de simples vestiges matériels. Ce sont des témoins muets d'une époque où les gens vivaient, aimaient, et rêvaient. Les poteries, les outils, les monnaies, tous parlent à leur manière d'une société complexe qui s'est épanouie entre ces murs de pierre. En les étudiant, nous tissons des liens invisibles avec nos ancêtres, transcendant les barrières du temps.

Cependant, Alauna ne représente pas seulement une plongée dans le passé, mais aussi un défi pour notre époque moderne. La préservation de ce site précieux nécessite un engagement inébranlable envers la protection de notre patrimoine commun. Alauna est un joyau culturel [...] et il est de notre responsabilité de le protéger pour les générations futures.

Alauna, avec ses secrets enfouis, nous appelle à explorer notre passé avec respect et curiosité. En dévoilant ces trésors ensevelis, nous enrichissons notre présent et jetons les bases d'un avenir qui puise sa force dans la connaissance et la préservation.

Ainsi, que chacun de nous devienne un gardien de ces fragments du passé, une sentinelle qui veille sur Alauna et sur les innombrables sites archéologiques qui enrichissent notre monde. Ensemble, continuons ce voyage fascinant dans le temps, guidés par la conviction que la compréhension de nos racines est la clé d'un avenir éclairé. »

Que de belles paroles, qui font plaisir à entendre ! mais hélas, ne rêvons pas, la Sybille de Cumes n'existe plus, remplacée par d'autres intelligences mais artificielles celles-ci. C'est donc ChatGPT que j'ai interrogé pour avoir cet avis sur *Alauna*... Et il ne s'en sort pas mal, il faut le reconnaître, même si l'ensemble fait très convenu.

Bonne lecture de ce 4^{ème} bulletin.

Vale !

Christophe Brémont



Comptoir d'un thermopolium de Pompéi
(photo Parc Archéologique de Pompéi)

Brèves

Christophe Brémont



Installation d'un panneau de signalisation mentionnant Alauna.

Depuis quelques mois un panneau signalant le site d'*Alauna* est installé sur la RD 902 à quelques kilomètres de Valognes en venant de Saint-Vaast. L'initiative en revient au département en partenariat avec l'Agglomération du Cotentin. Deux autres panneaux sont installés aux entrées de Bricquebec et de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Trois motifs sont représentés : un paysage typique du Cotentin, commun aux trois panneaux et, pour Valognes, les ruines d'*Alauna* considérées comme un atout patrimonial et touristique au même titre que l'hôtel de Beaumont.

Visite du fort romain d'Aurigny

Suite à la mort accidentelle d'un marin du bateau qui faisait la liaison entre Diélette et Aurigny, la sortie prévue le 23 juillet n'a pu avoir lieu. Elle est remise à l'année prochaine.

Nos pensées vont à la famille de ce marin.





Récompense

Raphaëlle Chevallier, la spécialiste du traitement des métaux qui a travaillé pour l'association (voir bulletin n° 3) vient de se voir décerner (avec les autres membres de la mission¹⁾ le prestigieux Grand Prix d'archéologie 2023 de la Fondation Simone et Cino del Duca. Depuis plusieurs années elle participe à la mission archéologique de Labraunda (Turquie) en tant que responsable de la conservation-restauration et de la gestion des objets métalliques.

La Fondation Simone et Cino Del Duca délivre chaque année, sur proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un Grand Prix archéologique pour aider au rayonnement de l'archéologie française en France et à l'étranger.

1) Voir : <https://www.labraunda.org/lequipe/>

« Charlie and the ruins of *Alauna* »

En 2022 une classe de 4^{ème} du collège E. Zola de La Glacerie a visité Valognes. Visite organisée et commentée en anglais. Séduits et inspirés par les ruines d'*Alauna* les élèves ont rédigé et illustré, en commun et en anglais !, un livre ayant pour cadre les ruines d'*Alauna*. Ce livre s'inspire d'une série littéraire anglaise, Charlie (ABC Melody). Le fruit de leur travail leur a été remis le 10 octobre.

En 2023 les ruines d'*Alauna* inspirent encore. Bravo à eux !

Informations « La Presse de la Manche » Octobre 2023



Exposition ARCHÉOCOTENTIN II

Le jeudi 30 novembre environ 200 personnes se sont retrouvées au Musée Thomas Henry de Cherbourg pour le vernissage de l'exposition « **ArchéoCotentin II, les origines antiques et médiévales du Cotentin** ». L'association AAA était bien représentée puisque étaient présents, comme commissaires, Laurence et Laurent, qui a fait un petit discours pour expliquer brièvement l'organisation de l'exposition. Ils étaient en compagnie de M. Arrivé, maire de Cherbourg-en Cotentin, de B. Guillot (INRAP / CRAHAM), de J. Deshayes (PAH / CRAHAM), de G. Léon (INRAP / CRAHAM), de C. Gentile (Maire-adjointe à la culture) et de L. Hallet (directrice du musée).





Retraite, vraiment ?

Dominique Cliquet, conservateur du Patrimoine au Service régional de l'Archéologie de Normandie (SRA- Ministère de la Culture) quitte ses fonctions. Il est surtout connu comme responsable des fouilles sur le site archéologique paléolithique du Rozel (fouilles qui ont permis de découvrir plusieurs centaines d'empreintes de pas, de mains de Néandertaliens de tous âges qui ont fréquenté le site, il y a environ 80 000 ans). grâce à ses recherches le Rozel compte parmi les sites majeurs du Paléolithique moyen d'Europe de l'Ouest. Dominique est parti à la retraite ... Mais une retraite active puisqu'il va continuer à surveiller de près son bébé : les fouilles du Rozel. Bonne continuation Dominique !

Forum des associations

Le rendez-vous est désormais traditionnel : AAA a participé au forum des associations de Valognes le 09 septembre 2023. C'était l'occasion de présenter les restitutions 3D réalisées par Philippe Le Pareux : le public a ainsi pu découvrir les sanctuaires, la grande *domus*, le théâtre et les thermes d'Alauna.



Visites des JEA et JEP

Comme chaque année, les visites organisées lors des journées européennes de l'archéologie, en juin 2023, et lors des journées du patrimoine, en septembre 2023, ont réuni un public nombreux et passionné par les plus de deux heures de pérégrinations sur le site.

Remercions à cette occasion Julie Sevestre, étudiante en histoire de l'art et archéologie à Panthéon-Sorbonne Paris 1, qui a réalisé les affiches et qui travaille déjà sur les prochaines.

Reconnaissance terrain sur la lande de Laulne

À la suite d'une première visite sur le site de la Lande de Laulne en mars 2023, une nouvelle prospection a été réalisée en octobre 2023 par Jean-Luc Lamache, Anthony Lefort et Dominique Lepoittevin, accompagnés de Benoit Thiébot, un des propriétaires des lieux. Les structures révélées par les photos aériennes, et en partie détectées sur le terrain, justifieraient de poursuivre les investigations, notamment par des sondages dans les années à venir. A suivre...



Faire connaître Alauna...

AAA a obtenu le soutien financier de Créaverir (Crédit Mutuel) pour la réalisation de huit panneaux présentant *Alauna*, destinés au jeune public, et qui seront mis à disposition des établissements scolaires (réalisation prévue au 1er trimestre 2024).

Exposition ARCHÉOCOTENTIN II (suite)

De nombreux adhérents ont participé à la visite, organisée conjointement par le GRAC et AAA, le samedi 3 février 2024, où ils ont pu bénéficier des commentaires de trois des commissaires de l'exposition (L. Jeanne et L. Paez-Rezende pour l'antiquité, et J. Deshayes pour la période médiévale).





Un maître et trois élèves,
Bas-relief de Trier, 200 av. J.-C.

Intervention au collège le Ferronay

Dominique Lepoittevin

Le collège le Ferronay de Cherbourg-Octeville reçoit cette année, en résidence d'artiste, la photographe Coline Jourdan, dans le cadre d'un projet de jumelage/ résidence d'artiste entre le collège et le Point du Jour. Le projet s'intitule « Faire trace, photographie et archéologie » et s'articule autour des traces du site du Rozel. C'est à ce titre que le collège a vu, en octobre 2023, l'intervention de Dominique Cliquet, responsable des fouilles du site néandertalien du

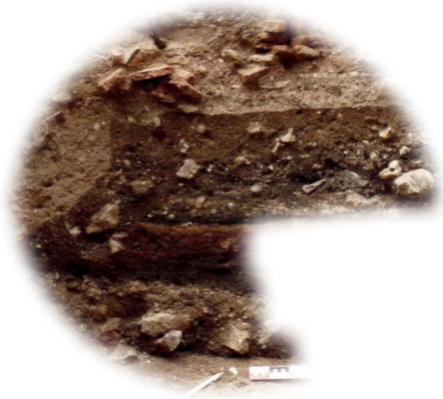
Rozel, devant deux classes de 6ème. A l'issue de celle-ci, les professeurs avaient souhaité une seconde intervention sur les gestes de l'archéologue.

Sollicitée pour réaliser cette initiation à l'archéologie, l'association AAA a donc conçu et réalisé un kit pédagogique (voir encadré) pour son intervention le 12 décembre 2023 au CDI du collège.



La page-titre du support de présentation

Au programme de chaque séance d'une heure, une présentation rapide et illustrée de la méthode archéologique : compréhension du terrain et de sa stratigraphie, analyse des sources d'informations, repérage des vestiges, fouilles, interprétation des données, restauration et conservation des collections et diffusion des résultats.



Les élèves attentifs



Après un petit exercice ludique de reconnaissance des outils de l'archéologue, le moment très attendu par les élèves arrive : l'ouverture du chantier de fouilles.



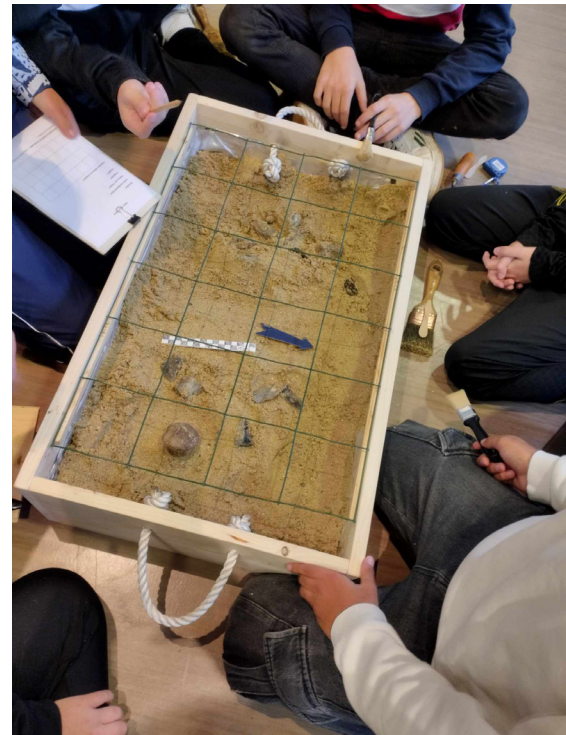
Le chantier préparé dans le CDI



Chacun s'applique à fouiller



Les premières tuiles apparaissent



Les découvertes sont décrites et dessinées

Les élèves, qui en ont oublié l'heure de la récréation, et les professeurs ont apprécié cette première session d'initiation à l'archéologie. Peut-être suscitera-t-elle des vocations ? En attendant, AAA dispose désormais

d'un outil de vulgarisation qui lui permettra de répondre aux sollicitations et d'intervenir en milieu scolaire.

Un kit pédagogique d'initiation à l'archéologie

L'ensemble créé par AAA est constitué d'un support de présentation, adapté au public scolaire, et de quatre caisses à fouiller, chacune accompagnée d'une boîte à outils, qui permettent aux élèves d'aborder de façon pratique les gestes de l'archéologue.

Chaque caisse est dotée d'une grille de quadrillage amovible afin de faire réaliser également des exercices de relevés et de dessin du mobilier découvert.



Les boîtes à outils comportent truelles d'archéologie, pinces, palettes en bois, mètre à ruban, plaquette et fiches descriptives, étiquettes, marqueur, boussole et flèche Nord, sacs pour prélèvement, auxquels s'ajoutent des seaux et des pelles, bref la panoplie complète du fouilleur.

Le remplissage de chacune des caisses comprend deux niveaux archéologiques et est ainsi composé :

- Caisse 1 : outillage mésolithique en silex en niveau supérieur et foyer mésolithique reconstitué en niveau inférieur.
- Caisse 2 : morceaux de tuiles romaines (*tegulae* et *imbrices*) en niveau supérieur et sol en dalles de schiste et fragments de céramique en niveau inférieur.
- Caisse 3 : outillage mésolithique en silex en niveau supérieur et foyer solutréen reconstitué en niveau inférieur.
- Caisse 4 : outillage mésolithique en silex en niveau supérieur et empreintes de pas et de main reconstituées, en niveau inférieur.

A noter que le mobilier utilisé est authentique : l'outillage mésolithique provient de Brillevast et les tuiles gallo-romaines de Couville et du Vrétot, ce qui renforce l'intérêt des exercices de fouille proposés, et ne manque pas de piquer la curiosité des élèves.



Suivez mes traces



Foyer reconstitué



Tegulea et imbrices



Orpailleurs près de Strasbourg, vers 1850 (Frédéric Lix)

PROSPECTION SUR LES FRANCHISSEMENTS DE COURS D'EAU PAR LES AXES ANTIQUES SUPPOSES DANS LE NORD-COTENTIN

Laurence Jeanne et Dominique Lepoittevin

1 – Un réseau de voies mal connu

La plupart des axes de circulation antiques du Cotentin demeurent encore aujourd'hui mal identifiés. L'itinéraire le mieux connu, qui relie *Alauna* (Valognes) à *Cosedia* (Coutances), est attesté archéologiquement par un gué découvert dans le lit de la Douve, au sud d'Hémévez, et par le pont-long d'Etienville qui franchit ce même fleuve et ses marais. Un tronçon de quelques dizaines de mètres appartenant à la voie qui reliait *Alauna* à l'agglomération de Porbail a par ailleurs été mis au jour sur la commune de Valognes, lors d'une fouille préventive prescrite en vue de l'implantation du centre commercial Leclerc. Au-delà de ces quelques données archéologiques, le maillage des voies gallo-romaines qui sillonnaient la presqu'île reste de l'ordre de l'hypothèse.

Après une première prospection encourageante, réalisée en 2021, qui a révélé un tronçon de la voie *Alauna/Coriallo* dans le cours du Merderet (cf Bulletin AAA 2021, page 42, « Prospection sur le Merderet »), il a été décidé d'élaborer et d'expérimenter une méthode d'investigation dès l'année 2022.

La démarche consiste, à partir des hypothèses de tracé de voies anciennes obtenues lors d'une approche régressive du parcellaire, réalisée par G. Léon (INRAP) (figure 1), à vérifier in situ si des gués ou une chaussée subsistent dans le lit actuel des cours d'eau. Cette expérimentation a été menée courant 2022 sur un tronçon de l'axe *Alauna/Coriallo* et une section de l'itinéraire *Alauna/Fermanville*.



Figure 1 : en blanc, les voies de circulation antiques supposées (infographie G. Léon)

2 – Zones test retenues

Axe Alauna-Coriallo

L'axe Alauna/Coriallo (figure 2) franchit la rivière de Gloire en deux points sur la commune de Tamerville, l'un entre le château de Chiffrevast et le hameau les Grelettes, l'autre à proximité du prieuré de l'If (figure 3). Ces deux secteurs ont fait l'objet d'une prospection pédestre en aout 2022, lorsque le niveau du réseau hydrographique était au plus bas.



Figure 2 : L'axe Alauna-Coriallo

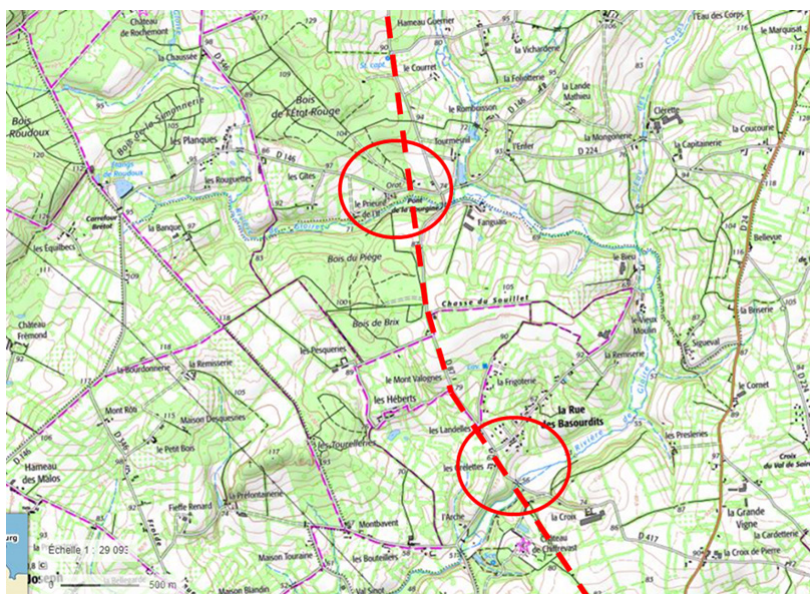


Figure 3 : franchissement de la rivière de Gloire par l'axe Alauna/Coriallo (infographie D. Lepoittevin sur carte IGN/Géoportail)

Axe Alauna/Fermanville

Le tracé potentiel de cet axe (figure 4) franchit la Saire à proximité du Theil, près du hameau Les Gendres (figure 5). Pour les mêmes raisons que pour l'axe *Alauna/Coriallo*, ce secteur a fait l'objet d'une prospection pédestre en été 2022.



Figure 4 : l'axe Alauna – Exutoire maritime

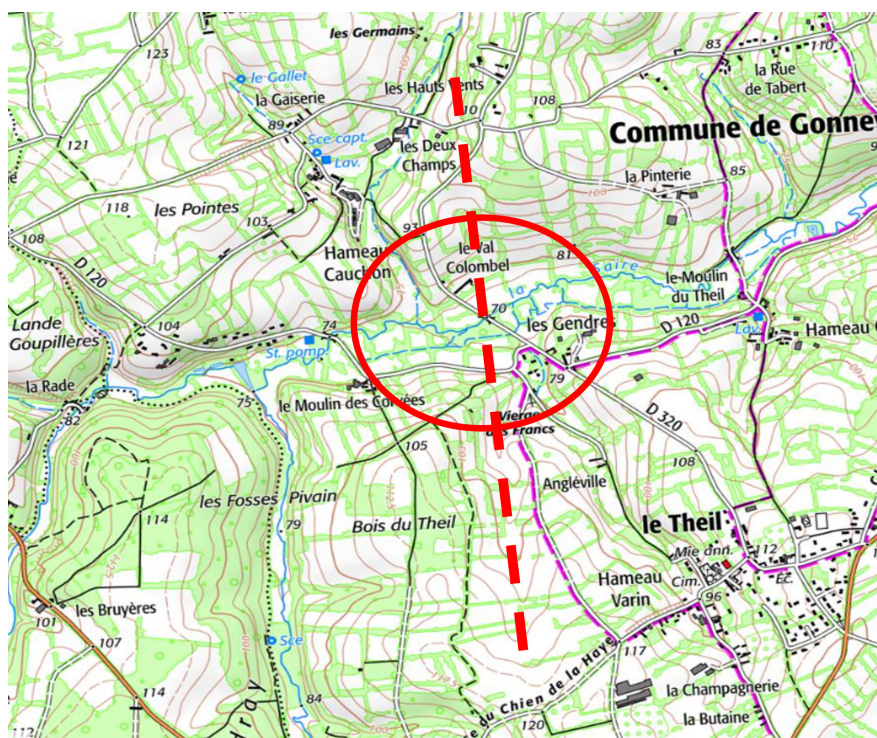


Figure 5 : franchissement de la rivière Saire par l'axe Alauna – Exutoire maritime (infographie D. Lepoittevin sur carte IGN/Géoportail)

3 – Les résultats

Chiffrevast/ Les Grelettes :

La reconnaissance de terrain a permis de révéler la présence, sur le tracé supposé de la voie antique, juste en amont du pont actuel, d'un aménagement en galets, présentant un profil bombé, sur environ 8 m de long (figure 7), qui semble se prolonger sur la rive perpendiculairement à la Gloire (figure 8).

De gros blocs sont visibles en amont de cet aménagement (figure 9). A noter que la carte topographique IGN signale, juste en amont du pont, la présence d'un radier (le symbole constitué de deux traits parallèles positionnés à la perpendiculaire de la rivière, Cf. figure 6).

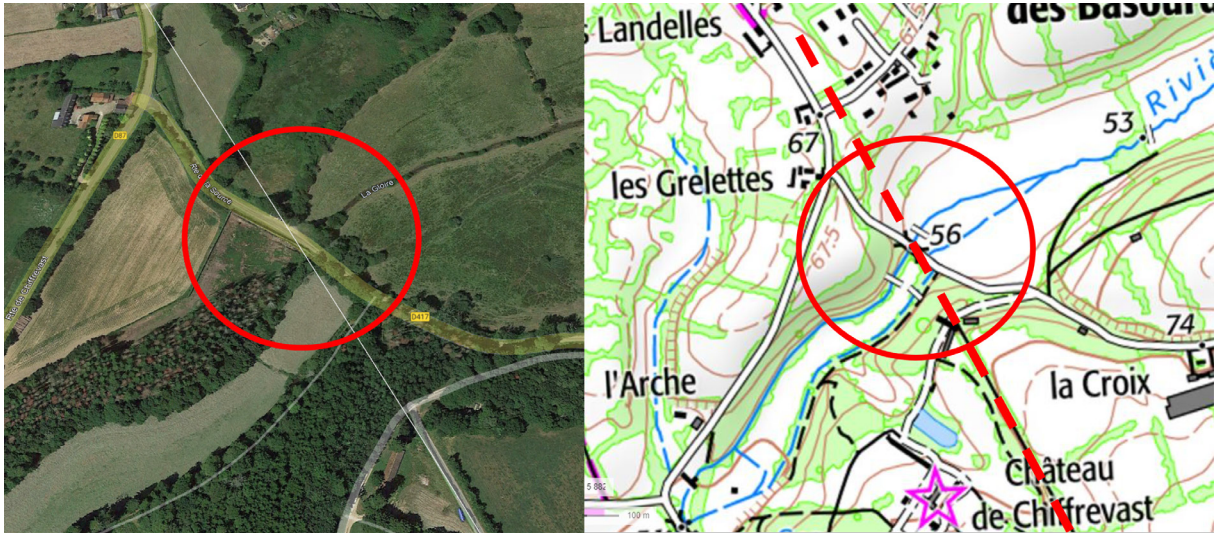


Figure 6 : localisation du gué potentiel (infographie D. Lepoittevin sur fonds IGN/géoportail).



Figure 7 : L'aménagement, de forme bombée, en fond de la Gloire (cliché L. Jeanne)



Figure 8 : l'aménagement se poursuit sur la rive de la Gloire (cliché L. Jeanne)



Figure 9 : gros blocs en amont de l'aménagement perceptible dans le lit de la rivière (cliché L. Jeanne)

Prieuré de l'If :

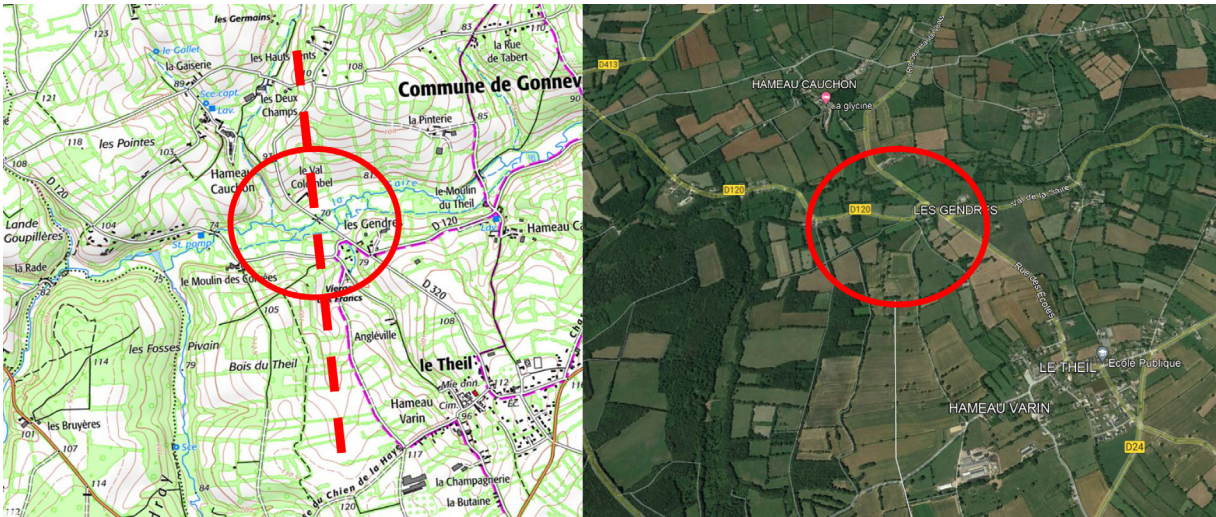


Figure 10 : localisation d'un gué potentiel au niveau du prieuré de l'If. L'aménagement se trouve à l'écart du tracé supposé de la voie Alauna/Coriallo (infographie D. Lepoittevin sur fonds IGN/géoportail)

Un aménagement de type gué a été observé au niveau du prieuré de l'If mais un peu excentré par rapport au tracé supposé de la voie *Alauna/Coriallo*. L'agencement prend la forme d'une cavée qui se prolonge par une zone empierrée implantée dans le lit de la Gloire (figures 11 et 12). A noter le relief élevé,

dans l'axe de ce franchissement, de part et d'autre de la vallée. Un complément de prospection, entre le prieuré et le pont de la Bourguine, sera ici nécessaire pour valider ou invalider la présence d'un autre franchissement plus en aval de la rivière.



Figure 11 : la rivière la Gloire ici peu profonde et empierrée (cliché L. Jeanne)



Figure 12 : le débouché de la cavée s'ouvre directement sur la rivière (cliché L. Jeanne)

Le Theil :

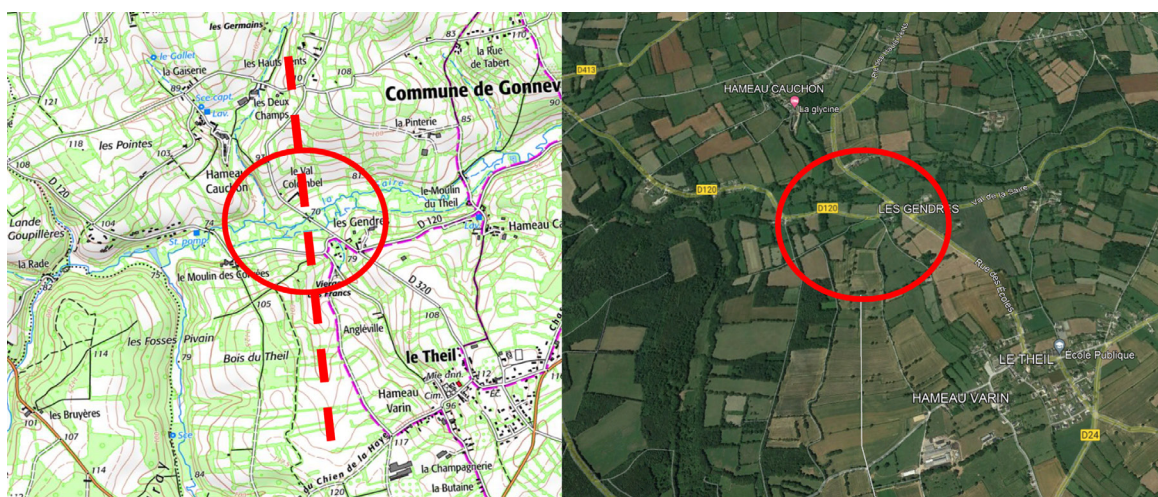


Figure 13 : localisation du gué potentiel (infographie D. Lepoittevin sur fonds IGN/géoportail)

La reconnaissance des environs du hameau Les Gendres a également suscité plusieurs observations.

- A l'ouest du pont actuel, une succession de lits de graves et des berges basses pourraient garantir un franchissement naturel de la Gloire sans nécessiter un aménagement particulier.
- Juste en amont du pont actuel, une zone de galets de 5 à 6 mètres de long et de forme légèrement bombée, délimitée en amont par de gros blocs, pourrait suggérer un passage à gué. Le cas échéant, nous serions

en présence, comme pour le secteur Chiffrevast/ Les Grelettes, d'un gué positionné juste en amont d'un pont. Une configuration qui n'est pas sans rappeler celle de Hémévez, où la voie *Alauna-Cosedia* traverse à gué le Merderet juste en amont du pont de la RD 24.



Figure 14 : lits de graves en fond de la Gloire (cliché L. Jeanne)



Figure 15 : berge basse et lits de graves (cliché L. Jeanne)



Figure 16 : de gros blocs en amont de la zone de galets (cliché L. Jeanne)

Et la suite...

Ces premiers résultats significatifs motivent à poursuivre et élargir les campagnes de prospection du réseau hydrographique du Cotentin. En fonction de la méthodologie adoptée, les investigations pourraient éventuellement se focaliser sur un seul itinéraire antique et la prospection de tous les cours d'eau que cet axe est censé traverser.

En page suivante : exemple d'une fiche d'enregistrement établie lors des prospections.

Fiche d'inventaire n°1

Nature de l'opération : prospection thématique

Commune : Tamerville

Lieu-dit : les Grelettes

Coordonnées : 49.540716 /-1.483842

Cadastre : parcelles OD 316/320

Description : présence juste en amont du pont actuel d'un aménagement en galets, de forme bombée, sur environ 8 m de long. Gros blocs en limite amont de cet aménagement. Cet aménagement répondant à la description d'un gué est positionné sur le tracé supposé de la voie antique *Alauna - Coriallo*.

Localisation IGN :



Photographies :



Exposition / Exposition / Exposition / Exposition / Exposition / Exposition

Au musée Thomas Henry de Cherbourg, l'exposition ArchéoCotentin II a ouvert ses portes le vendredi 1er décembre 2023. Il s'agit du deuxième (et dernier) volet d'un cycle consacré à l'archéologie dans le Cotentin, le premier ayant porté sur les périodes préhistoriques et protohistoriques, non sans un certain succès, puisque plus de 5500 visiteurs s'y sont rendus. ArchéoCotentin II suit la même voie avec déjà plus de 3000 visiteurs à la mi-janvier.



L'entrée de l'exposition
ArchéoCotentin II
(Photo: France 3 Normandie)

Exposition ArchéoCotentin II : La richesse archéologique du Cotentin

Corinne Gallier

Plus de 350 objets

L'exposition présentée actuellement nous propose une plongée passionnante, complète et souvent inédite dans le Cotentin antique et médiéval.

Soit 1500 ans d'une histoire foisonnante, faite de continuités et de ruptures, racontée notamment à travers plus de 350 objets dont la grande majorité est montrée pour la première fois.

Ils sont en effet issus des réserves de musées tels que le musée Emmanuel Liais de Cherbourg ou le musée de Normandie, à Caen, et surtout de dépôts de fouilles.

En l'absence de tout centre d'interprétation ou de musée archéologique dans la Manche, et, à notre connaissance, de tout projet dans ce sens, la plupart pourraient d'ailleurs retomber dans leur « anonymat » sitôt le rideau retombé sur l'exposition cherbourgeoise, le 10 mars au soir. Raison de plus pour s'y précipiter...

Quatre commissaires

L'association AAA peut en tout cas se targuer d'avoir trois de ses membres actifs sur les quatre commissaires d'ArchéoCotentin II. Il s'agit de Laurent Paez-Rezende, Laurence Jeanne, Julien Deshayes, accompagnés de leur collègue Bénédicte Guillot.

C'est sous la direction de ce quatuor qu'a également été rédigé aux éditions Orep (25 €) un livre - catalogue en collaboration avec Gaël Léon, de l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), et avec l'aide d'une trentaine de contributeurs.





Les 4 commissaires de l'exposition : (de gauche à droite) Julien Deshayes, Bénédicte Guillot, Laurence Jeanne et Laurent Paez-Rezende (photo : la ville de Cherbourg)

Plusieurs thématiques sont évoquées dans cette exposition qui n'est pas avare d'emprunts aux techniques les plus modernes pour rendre sa visite la plus vivante et pédagogique possible : vidéos, bornes interactives, usage de la 3D, laquelle nous permet notamment de nous balader dans le château de Valognes au XV^{ème} siècle ou dans le sanctuaire de la cité gallo-romaine d'Alauna. Un travail effectué par Philippe Le Pareux, et qui permet d'appréhender des édifices anciens de manière plus concrète.



Temple du sanctuaire principal d'Alauna (3D P. Le Pareux)



Vue générale du château de Valognes (3D P. Le Pareux)

Constancia

Si le Petit Versailles normand a une place de choix dans cette présentation qui fait la part belle aux recherches archéologiques de ces trente dernières années, c'est bien tout le Cotentin historique qui est mis en avant au musée Thomas Henry.

Un Cotentin qui, pour rappel, tire son nom de *Constancia*, nom que prend Coutances à la fin du III^{ème} siècle alors qu'elle administre un vaste territoire qui correspond à l'emprise du futur Cotentin...

Le parcours choisi nous éclaire sur le cadre de vie et l'exploitation du milieu, la défense du territoire, la mémoire des défunts, les lieux de culte, les croyances, et les élites. Ces dernières ont leur espace spécial, car ce sont elles en général qui ont laissé le plus de traces aux archéologues. Parmi les objets et parures - dont une fibule (broche) très rare, « en arbalète », spécifique des dignitaires de l'armée romaine, trouvée lors des fouilles effectuées en 2019 sur le parking Notre-Dame, à Cherbourg) - un pot rempli de pièces intrigue.

Ce dépôt monétaire, de près de 15 000 pièces, daté du IV^{ème} siècle, que l'on peut assimiler à un coffre-fort, a été découvert à Saint-Germain-de-Varreville. Exposé habituellement au musée de Normandie, il est montré au grand public du Cotentin pour la première fois

Non loin, on peut aussi admirer des éléments de harnais (Port-bail) dont le riche décor laisse à penser qu'ils appartenaient à un personnage élevé dans la hiérarchie militaire romaine. On peut aussi voir plusieurs objets de la nécropole mérovingienne de Réville, fruit de fouilles plus anciennes (années 1950/60). Ils sont principalement issus de la tombe d'un couple que l'on suppose avoir appartenu à la petite aristocratie locale...



Le dépôt monétaire de Saint-Germain de Varreville (photo la ville de Cherbourg)



Céramiques antiques (photos : la ville de Cherbourg)

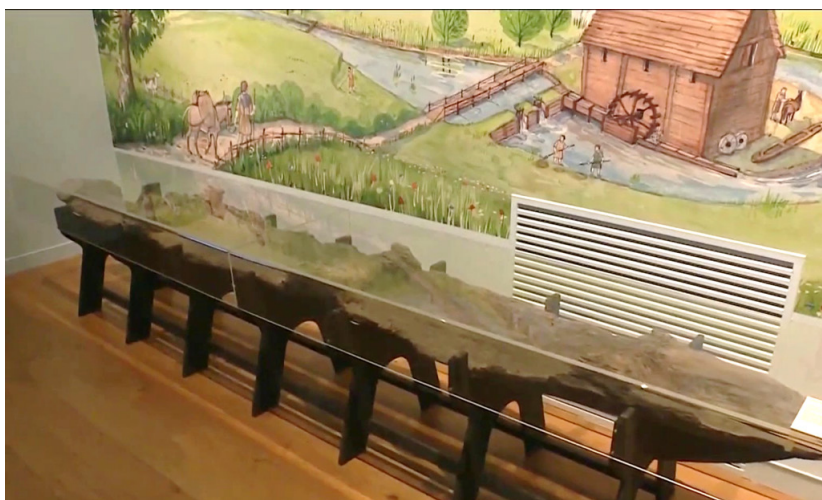


Un grand vaisselier

Dans la plus grande salle, un spectaculaire vaisselier chronologique présente des amphores antiques, à huile ou à vin (démontrant au passage que loin d'être un territoire oublié, le Cotentin était un lieu d'échanges commerciaux à grande échelle), des fragments de sigillée reconnaissables au vernis rouge brillant, mais aussi, plus rustiques, des pots à cuire médiévaux.

Cette immense vitrine côtoie une pirogue monoxyle (V^{ème}) découverte dans la Douve (Rauville-la-place) et un élément de pêcherie (X^e/XI^e, Saint-Lô-d'Ourville).

Pour ArchéoCotentin II, l'illustratrice et archéologue Rhoda Allanic a été plusieurs fois mise à contribution, et c'est ainsi qu'au-dessus de la pirogue, on peut, via une grande fresque qu'elle a dessinée, se faire une idée de l'activité humaine vers l'An Mil, sur le Merderet, doté de son moulin à roue entre Colomby et Lieusaint.



La pirogue monoxyle et la fresque de Rhoda Allanic (photo : France 3 Normandie)



La salle consacrée aux pratiques funéraires (photo : France 3 Normandie)

Tombe à libations

En continuant la visite, une fois passé l'espace présentant l'évolution des fortifications depuis le castrum romain jusqu'aux châteaux fortifiés, on pénètre dans le monde des morts et des pratiques inhérentes, de la crémation à l'inhumation, qui va se généraliser avec la christianisation.

L'une des pièces majeures de cet espace est sans nul doute, reconstituée exprès pour l'exposition, la tombe à libations (I^{er}-III^{ème} siècles) de Port-Bail, découverte en 2012. Il est nécessaire de s'arrêter quelques minutes devant cette sépulture (celle d'une jeune femme d'environ 25 ans) pour en comprendre l'étonnant fonctionnement...



Tête de Bacchus

La déambulation au sein de l'exposition se termine par un focus sur les aspects culturels, à travers la présentation de divers éléments parfois inédits. C'est le cas de la tête de Bacchus, utilisée en remploi dans le mur d'une remise rue de Poterie, à Valognes, et qui, depuis quelques années, a rejoint des collections d'antiquités et d'objets d'art de la ville.

On suppose que cette sculpture provient du site d'*Alauna* à quelques volées d'étourneau. Elle devait décorer un mausolée ou le théâtre.

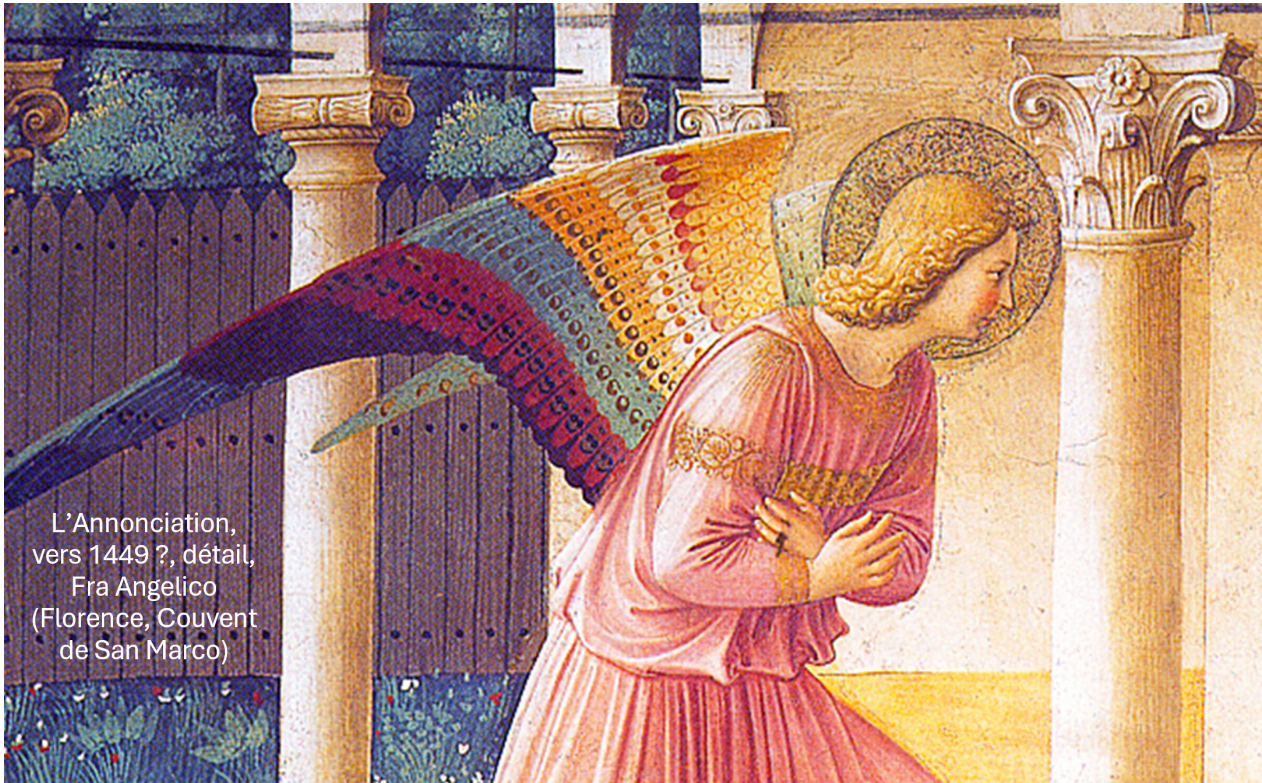
Plus près de nous dans le temps (X^e/XI^e), on peut admirer aussi la grande cuve baptismale du Mesnilbus décorée d'entrelacs...



Tête de Bacchus (photos : la ville de Cherbourg)

Cette liste d'objets, non exhaustive, témoigne formidablement de la richesse archéologique du Cotentin. Derrière chacun d'eux s'offre une réflexion sur l'environnement social, les relations entre individus, leur rapport au monde, du plus prosaïque au spirituel.

Et la quête est loin d'être terminée...



L'Annonciation,
vers 1449 ?, détail,
Fra Angelico
(Florence, Couvent
de San Marco)

Que devient le mobilier trouvé à Alauna ?

Christophe Brémont

Un grand merci à Dominique Cliquet qui a bien voulu répondre à mes questions en vue de la rédaction de cet article.

C'est au manoir de l'Ange ou Maison de l'Ange, situé à Saint-André-de-Bohon, que l'on retrouve la plus grande partie du mobilier (c'est-à-dire de l'ensemble des objets laissés par l'homme) découvert sur le site d'Alauna et d'autres lieux.

Le lieu

Le manoir de l'Ange tire son nom d'anciens propriétaires, la famille Langerie. Le manoir actuel, du XIX^e siècle, doit son aspect à Jules Bruno Richard Lecuyer, grand-père du dernier propriétaire, le docteur Jean Le Melletier (1907-1992). Celui-ci, mort sans enfants, légua cette propriété au département de la Manche à condition d'en faire un lieu dédié au patrimoine.

La législation

La loi de 1941, relative à la réglementation des fouilles

archéologiques, partageait les objets découverts fortuitement entre le propriétaire du terrain (50%) et l'inventeur (50 %). Le risque était qu'une partie du patrimoine archéologique pouvait être dispersé. Pour remédier à ce problème, la loi du 7 juillet 2016 stipule que 100 % du patrimoine français appartient à l'État, même s'il est trouvé sur une propriété privée (le propriétaire recevant une indemnité établie à l'amiable)

Le service départemental de conservation

Depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905, les objets conservés dans les édifices culturels sont propriétés communales au même titre que les édifices eux-mêmes.

L'État a créé le titre de conservateur des antiquités et objets d'art au niveau des départements. Comme une trentaine d'autres conseils généraux, le département de la Manche a créé des postes de fonctionnaires territoriaux. Le service, installé dans le manoir de l'Ange à partir de 1998, est complété, jusqu'en 2009, par le centre d'Art sacré de Saint-Hilaire-du-Harcouët. Enfin, depuis 1982, la possibilité est offerte aux



Le manoir de l'Ange à Saint-André-de-Bohon (photo C. Brémont)

propriétaires qui le désirent de mettre en dépôt des objets en péril (du fait des taux d'humidité, des risques de vol, etc.). Une convention est alors passée entre ces propriétaires et le département.

Le manoir de l'Ange, lieu de stockage

Avec le déménagement des personnels de la DRAC (rue Saint-Ouen à Caen), il n'y avait plus de dépôt pour les mobiliers. Donc, à partir de 1998, les locaux du manoir de l'Ange sont mis à disposition pour stocker l'ensemble du matériel archéologique des trois départements bas-normands.

Quand Dominique Cliquet arrive comme conservateur du patrimoine et en charge du dépôt, il commence à faire le tri dans les collections par département et à redistribuer les collections dans chacun d'entre eux, à Bayeux pour le Calvados et à Alençon pour l'Orne. Ce tri étant fait après contact avec les archéologues responsables d'opérations, afin de savoir ce qu'ils souhaitent faire des échantillons conservés. La question posée était de savoir si les prélèvements avaient un objectif particulier. In fine, soit ils les récupéraient, soit ils les envoyaient à la déchetterie. Le résultat est qu'aujourd'hui le manoir de l'Ange ne stocke plus que les artefacts venant du département de la Manche. Ce qui représente quand même un grand nombre d'objets, plusieurs centaines de milliers !

D'où viennent les objets stockés ?

Les objets viennent de l'ensemble des fouilles de sauvetage, d'opérations préventives et programmées sur l'ensemble du département. Mais ce sont surtout les fouilles programmées qui ont livré le plus de mobilier, quelle que soit la période chronologique choisie. Si l'on s'intéresse plus précisément à la période antique ce sont les sites d'Alauna et de Montaigu-la-Brisette qui fournissent une part importante du total. Pour la préhistoire on y trouve l'ensemble de ce qui a été trouvé sur le site du Rozel (les moulages de pas en particulier).

Cela concerne les objets qui ne nécessitent pas de conditions particulières de conservation et, bien entendu, les objets de valeur. Et tout n'est pas ici, il reste encore quelques collections de fouilles anciennes « en balade » qui sont rapatriées ici au fur et à mesure.



Vue des salles avec les rayonnages et les boîtes servant au rangement. Et cela sur 2 étages (photo : C. Brémont)



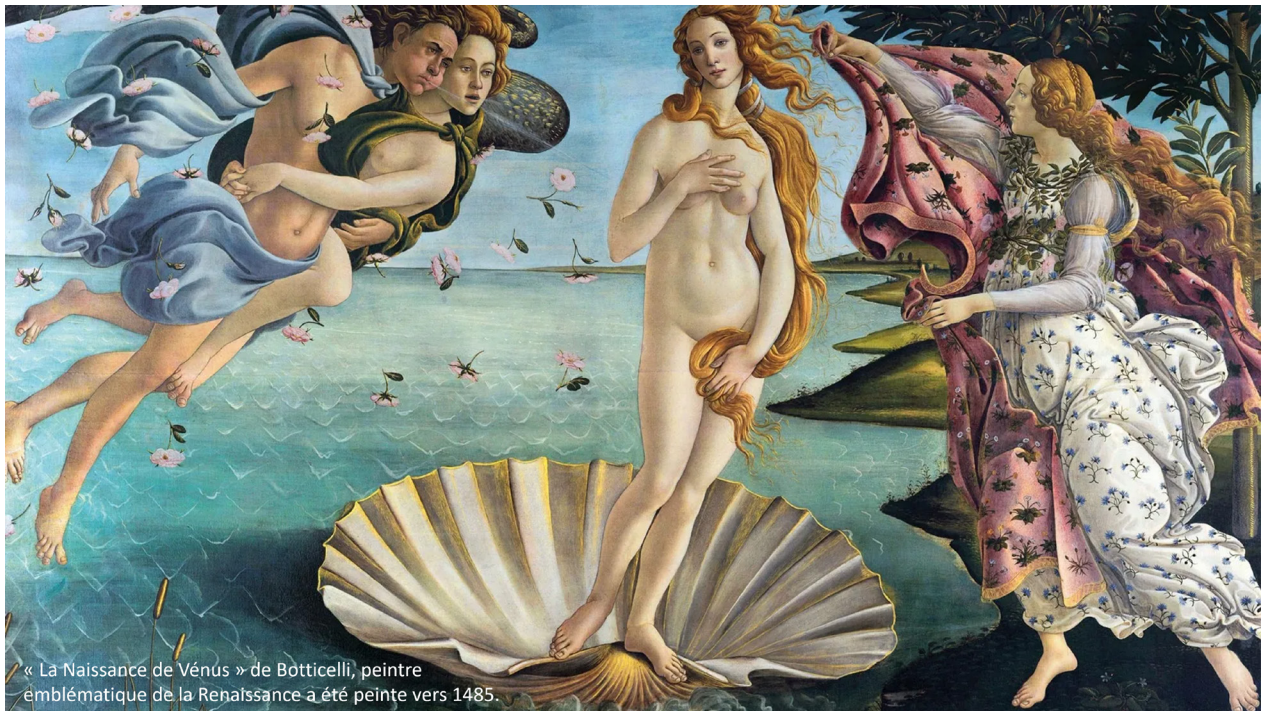
Vue d'une salle d'étude (photo : C. Brémont)

Le lieu possède aussi des salles dédiées à l'étude et à l'expertise du mobilier.

Et demain ?

Actuellement le manoir de l'Ange est en effervescence, tous les objets présents sur le site sont en cours de reconditionnement pour préparer leur

déménagement. En effet toutes les collections de Basse-Normandie vont être, de nouveau, réunies sur un site unique, un nouveau dépôt, situé à Caen.



« La Naissance de Vénus » de Botticelli, peintre emblématique de la Renaissance a été peinte vers 1485.

Faire renaître Alauna (suite)

Philippe Le Pareux

Dans un précédent numéro, nous avons évoqué la restitution des premiers ensembles architecturaux à laquelle l'équipe formée par Laurence, Laurent, Dominique et moi-même s'était attelée : les thermes, le théâtre, le grand sanctuaire et la grande *domus*. L'exposition ArchéoCotentin², qui a lieu au musée Thomas Henry depuis le 1er décembre 2023 et jusqu'au 10 mars 2024, a été l'occasion de poursuivre le travail de restitution intégrale de la cité afin de pouvoir montrer, dans son contexte urbain, le grand sanctuaire, qui fait l'objet d'une présentation vidéo dans l'exposition.

C'est par le *forum* que le travail de restitution 3D s'est poursuivi. Pour mémoire, le *forum* est l'espace majeur de la vie civique des villes romaines. Il est le plus souvent placé au centre géographique et viaire de la cité. Il joue un rôle multiple : place du marché, lieu de négociation des affaires, lieu du tribunal, bâtiments de l'administration municipale (dont la curie, le siège du conseil municipal) et temple principal de la cité, dédié à la divinité protectrice ou à l'empereur, auquel les citoyens rendent un culte. En l'état actuel des recherches, le géoradar n'a pas permis la mise en évidence d'un tel temple à *Alauna*. Le grand sanctuaire, présenté dans l'article précédent, pourrait

éventuellement correspondre à ce temple principal, en quelque sorte reporté à l'extérieur de la place, sur l'*insula* au nord.

En l'absence de sondages archéologiques, c'est le géoradar qui a permis de localiser le *forum d'Alauna*, au sud du grand sanctuaire, le long d'un *cardo*, et peut-être au croisement du *cardo maximus*, l'axe nord-sud de la cité, qui rejoint ensuite Cherbourg et Coutances, et du *decumanus maximus*, l'axe est-ouest de la cité. Le forum a été repéré par un alignement de pièces rectangulaires, de largeur et de profondeur régulières, avec une ouverture sur un couloir extérieur lui-même précédé d'un mur, notamment dans l'angle nord-ouest de la parcelle. Laurent Paez-Rezende et Laurence Jeanne ont identifié ces éléments comme un alignement de boutiques, adossées au mur intérieur du *forum*, précédées d'un mur bahut sur lequel devait reposer une colonnade supportant un toit à bâtière, restitué ici en tuile.

Sur la base de la lecture du plan du géoradar, qui permettait de discerner d'autres parties de l'*insula* où l'on retrouvait ces boutiques, il a été décidé de restituer un *forum* de forme rectangulaire, entouré de boutiques donnant sur la rue, précédées d'un



portique à colonnes doriques (attestées à *Aragenua*, l'agglomération antique de Vieux) sur les quatre côtés. Sur le modèle du *forum* de Bavay (Nord) dont les vestiges sont mieux conservés, des fenêtres ont été restituées au-dessus de la toiture du portique, qui

éclairaient la réserve ou le logement du commerçant auquel appartenait la boutique. L'ensemble mesure environ 95 m sur 70m à l'extérieur.



Vue du sanctuaire principal et du forum d'Alauna (3D, P. Le Pareux)

À l'intérieur, les relevés du géoradar semblent montrer un emmarchement qui ceinture la place. On propose d'y voir la délimitation d'un deuxième portique, plus majestueux, et pour lequel ont été choisies de manière arbitraire des colonnes corinthiennes, les plus riches des trois ordres grecs repris par les Romains, mais qui figurent dans les fouilles du portique du *forum* d'Evreux. L'entrecolonnement reprend le module défini par Vitruve, de là découlent également la hauteur des colonnes et de l'entablement, ainsi que la pente de la toiture. Deux entrées monumentales sur les longs côtés sont restituées, mais sans certitude archéologique.

La grande place centrale ainsi délimitée par le portique intérieur mesure 63 m de long sur 38 m de large. Au centre, on a décidé de placer une statue de l'empereur, pratique courante sur le *forum* des cités romaines. Le choix s'est porté sur Auguste, (ici l'Auguste de Prima Porta), afin de rappeler l'époque de fondation probable de la cité, dans la deuxième moitié du I^{er} s avant J.-C. Cette place centrale accueillait notamment le marché, d'où la restitution d'étals et de promeneurs dans le modèle virtuel.

Les données du géoradar sont difficiles à lire et à interpréter dans la partie sud de la place. Il est toutefois envisageable que la basilique, qui abrite habituellement les institutions municipales (le tribunal et la Curie entre autres), ait pu avoir été édifiée à cet emplacement, comme c'est le cas par exemple au *forum* de Bavay. Mais il n'est pas impossible non plus qu'elle occupe l'*insula* immédiatement au sud, de l'autre côté du *decumanus*. En l'absence de données supplémentaires, il a été décidé de ne pas restituer la basilique sur l'*insula* du *forum*.

Au-delà d'édifices publics monumentaux, destinés à manifester la puissance de Rome et l'éclat de la vie urbaine, la cité a surtout une fonction d'habitation. Rappelons que la trame d'une ville romaine, créée au moment de sa fondation, repose sur un réseau de rues qui se coupent à angles droits (*cardo*, axe nord-sud et *decumanus*, axe ouest-est), et qui délimitent des îlots ou *insulae*. Certains de ces îlots, les plus proches du centre, sont réservés aux édifices publics, les autres sont dévolus à différents types de fonctions : habitat, artisanat et activités commerciales, réserve foncière.

A proximité du *forum*, le géoradar a détecté un maillage de murs qui, associé aux résultats des sondages réalisés en 2013-2015, a conduit à identifier un quartier résidentiel. Ce dernier se développe le long de la voie principale nord-sud, dans le prolongement de l'ensemble grand sanctuaire-*forum* et sur les trois *insulae* à l'est de cet ensemble monumental. Telles qu'on peut les observer à Vieux (Calvados) ou à Corseul (Côtes d'Armor), au travers de leurs vestiges et des restitutions (ex : parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim), les maisons urbaines sont plutôt des constructions à deux niveaux. Le premier se développe le long du portique qui abrite le trottoir, et le second au-dessus du portique, le

tout percé de petites fenêtres donnant sur la rue. La maison romaine se développe ainsi plutôt vers l'intérieur de l'*insula*. Pour restituer le quartier résidentiel, en l'absence de vestiges archéologiques concrets, le choix a été fait d'utiliser les modèles locaux, et notamment l'hypothèse de restitution de la cité d'*Aregenua* (Vieux) réalisée par Marie-Anne Rohmer du Service d'archéologie du Calvados. Deux démarches différentes ont été suivies. En respectant les résultats du géoradar, le long du *cardo* principal, c'est une élévation reprenant le principe du portique reposant sur un mur bahut et supportant l'étage en surplomb qui a été privilégiée. Il s'agit de l'élévation restituée pour la maison au Grand Péristyle de Vieux.



Vue d'une rue d'Alauna (3D, P. le Pareux)

Pour les *insulae* à l'est, on a cherché à faire correspondre les tracés de murs du géoradar d'Alauna avec des ensembles d'habitations reconstitués pour *Aregenua*. De même qu'on a retrouvé à Alauna une grande domus à péristyle, dont le plan est identique à celle de Vieux, le géoradar a permis de repérer des maisons à cour, notamment à l'ouest du *forum*. La fouille de la maison à la cour en U d'*Aregenua*, datée du III^e siècle ap J.-C., a permis de comprendre son organisation et sa fonction. C'est une habitation modeste située dans un quartier artisanal et commerçant. Elle se développe le long de la rue, bordée par un portique, dont les colonnes sont sans doute en bois. Cinq pièces s'organisent autour d'un couloir sur lequel donne la

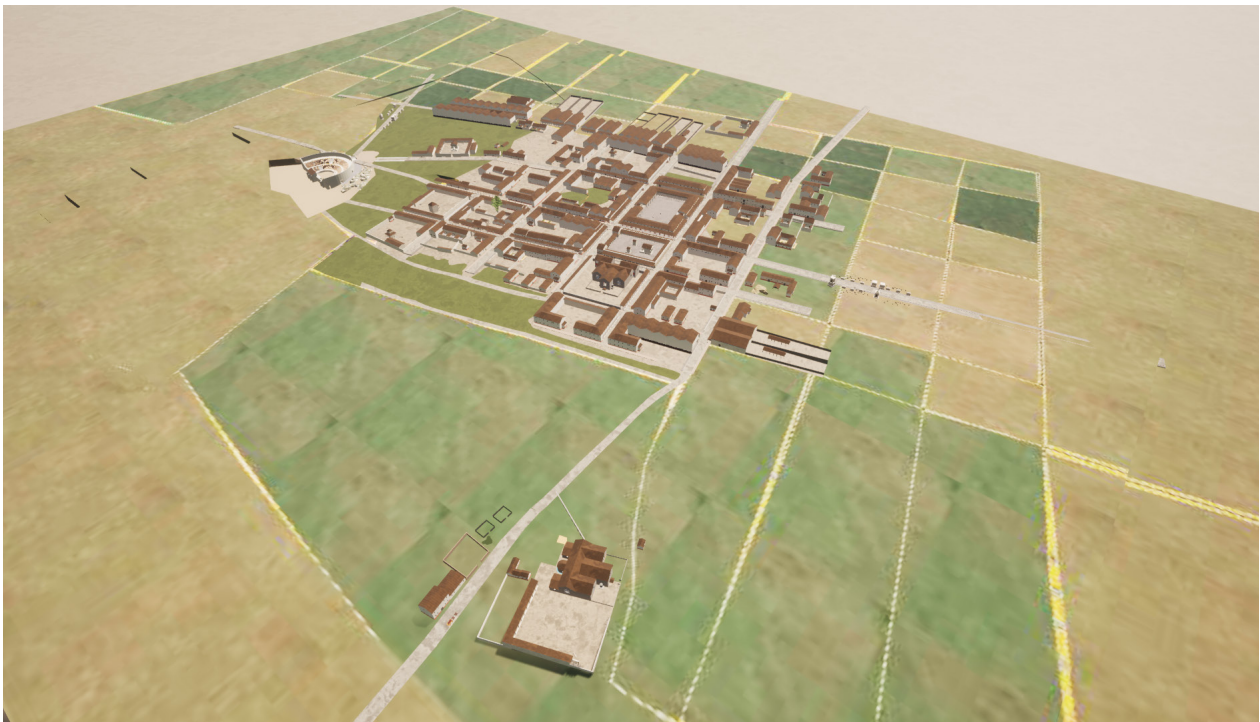
porte d'entrée. Une cour, bordée de deux portiques, donne accès à une cave. Les maisons restituées pour Alauna reprennent donc cette configuration.

Au sud-est de la ville, et au nord vers la sortie du *cardo maximus*, le matériel archéologique collecté dans les sondages menés en 2013 et 2015 ainsi que le plan des bâtiments suggèrent la présence de quartiers artisanaux, dont les ateliers devaient produire tout ce qui est nécessaire à la vie quotidienne : pain, objets en métal, céramiques, tissus, ustensiles de cuisine et de toilette, mobilier... Le site archéologique de Bliesbrück Rheinheim, à la frontière entre l'Allemagne et la France, a fourni dans les années 1970 un éclairage précis sur l'organisation et l'aspect des quartiers artisanaux d'une ville romaine en Europe du Nord. Les restitutions de ces quartiers, réalisées par Jean Claude Golvin, ont servi de modèle pour celles d'*Alauna* : des maisons à deux niveaux, avec pignons placés sur la rue, précédées d'un portique sur lequel s'ouvrent la boutique et prolongé d'un espace dévolu aux différentes activités productives.

Ainsi, plusieurs mois durant, touches par touches, les différents quartiers d'*Alauna* ont repris forme. La perspective de l'exposition a conduit

à compléter les *insulae* restées vides à l'est de la restitution pour présenter une vue d'ensemble de la cité. L'échéance approchant, ces parties sont moins travaillées et mériteront d'être amendées.

Il s'agissait d'abord de restituer le relief et une trame agraire pour implanter la cité dans le décor. Les cartes topographiques actuelles ont servi de support pour placer la partie déjà réalisée de la cité, ceci entraînant certains ajustements, notamment du côté du théâtre. Enfin, les édifices manquants ont été ajoutés en tenant compte, là encore, des données du géoradar et des modèles architecturaux les mieux connus. Ainsi les thermes principaux de la cité, dont l'emplacement reste hypothétique, ont reçu l'aspect des thermes de Cluny à Paris, qui sont dans un excellent état de conservation. Plus à l'est, vers le théâtre, deux sanctuaires secondaires dotés au moins d'un *fanum* ont été identifiés par le géoradar. Leur restitution 3D s'appuie notamment sur celle de l'archéoparc d'Aubechies (Belgique).



Vue générale nord-sud d'*Alauna* (3D, P. Le Pareux)

Pour compléter l'évocation 3D de la ville, deux nécropoles ont été évoquées. L'une se situe à l'extrémité occidentale de la cité, le long de la route menant à une échappatoire maritime probablement autour de Barneville, et l'autre au sud-est, le long de la voie Portbail/la Baie des Veys. D'après Romain

Charrier¹, «une nécropole (du grec *necros* et *polis* : Cité des morts) est un espace funéraire toujours aménagé *extra-muros*, à l'extérieur des murs de la cité, comme l'exige la loi romaine, pour des questions d'hygiène mais aussi pour la séparer de l'espace des vivants. La nécropole est située le long d'une voie

1. <http://mediolanum-santonum.fr/necropole.html>

romaine, pour que les vivants gardent un lien avec les morts, accompagnant le voyageur quittant la ville. La nécropole est séparée du lieu de culte (le *fanum*) contrairement au cimetière médiéval qui est l'extension du lieu de culte.

En fonction de la classe sociale, la nécropole regroupe plusieurs types de sépultures, soit de simples tombes pour les plus pauvres, des stèles pour ceux qui ont les moyens et parfois des mausolées pour les familles les plus fortunées. Le cippe (stèle en pierre) marque

l'emplacement d'une sépulture, sculpté dans le calcaire, représentant parfois le défunt et donnant des indications sur son métier et son statut social. La stèle est souvent accompagnée d'une épitaphe (du grec *epi* « sur » et *taphos* « tombeau »), indiquant le nom du défunt et parfois les événements majeurs de sa vie. Les sépultures peuvent être à incinération ou à inhumation, la crémation est prédominante au cours des deux premiers siècles de notre ère, puis l'inhumation devient la règle à partir du III^e siècle, sans doute sous l'influence du christianisme ».



Vue de la nécropole, de part et d'autre de la voie en sortie sud de la ville (3D, P. Le Pareux)

L'évocation des deux nécropoles d'*Alauna* s'inspire des éléments funéraires découverts à *Mediolanum* et notamment des reconstitutions qui présentent un alignement de stèles variées le long de la voie. Un édifice de plan carré a été révélé sur le géoradar dans l'emprise de la nécropole du sud-ouest. Laurence Jeanne propose d'y voir un mausolée, et c'est celui de Glanum qui a servi de modèle pour l'évoquer.

Ainsi, en quelques mois, l'image de la cité d'*Alauna* s'est précisée. De nombreux éléments restent à ajouter, certains sont à revoir, mais la restitution 3D est déjà bien avancée.

La petite Rome du Cotentin poursuit sa renaissance.

Petit résumé des épisodes précédents :

Brennos, aristocrate gaulois et riche propriétaire terrien, a participé aux terribles combats, en 56 avant J.-C., qui ont vu la défaite des tribus gauloises fédérées face aux deux légions détachées par César, alors en guerre contre les Vénètes. La romanisation est désormais en marche. Alors que Drusus part chercher l'aventure vers la Narbonnaise, Epenos, qui a succédé à son père Brennos, entend bien peser sur la création et le devenir de la toute nouvelle capitale que l'autorité romaine a décidé d'édifier sur les terres de son peuple. L'armée, et ses arpenteurs, a donc fixé l'implantation d'Alauna. Reste maintenant à bâtir ses rues, ses monuments publics et ses maisons. Et pour cela, les matériaux doivent affluer vers les chantiers...

Episode 5 : La carrière

Dominique Lepoittevin

La pluie qui s'abattait depuis deux jours entiers noyait tout. Les colonnes d'eau frappaient sans discontinuer les choses, qui n'avaient pas le choix, les animaux, qui n'avaient pu trouver de refuge, et les hommes qui quittaient leur abri. A peine quelques pas au dehors et l'on était trempé jusqu'aux os.

La porte du cabanon s'ouvrit pour laisser entrer Epenos, le capuchon de son sayon rabattu sur les yeux, tout dégoulinant, les braies collées aux jambes, les brogues maculées de boue. Il salua son contremaitre assis à table, surpris par cette apparition ruisselante. C'était l'heure de la collation. Le carrier offrit à son maître de partager son fromage de chèvre, frais de la veille, et son pain. Epenos avait tenu à voir par lui-même. La rivière d'habitude si paisible occupait maintenant les champs environnants. Elle sortait largement de son lit et noyait ses berges, recouvrant en maints endroits le chemin de halage d'une eau brune et chargée. Les chalands, dont on avait heureusement détendu les amarres, étaient toujours liés au quai mais semblaient naviguer au milieu d'un large fleuve. Il n'y aurait pas de transports pendant plusieurs jours, mais il n'y aurait pas non plus beaucoup d'activité sur les chantiers. Il n'était pas plus inquiet que cela. On était près de la source de la rivière, les eaux s'écouleraient vite, une fois la pluie terminée et le travail pourrait reprendre sans tarder.

Après avoir repéré le plateau et les sources sur son versant septentrional, qui pouvaient constituer un site approprié, les arpenteurs romains avaient prospecté les environs à la recherche de matériaux de construction. Les affleurements d'un très bon calcaire à moins de deux lieues de la future ville emportèrent leur conviction. Et une partie de ceux-ci étaient sur les terres d'Epenos.

Il avait vite compris l'énorme besoin en pierres que représenterait l'érection de la ville et de ses monuments. Et le profit que ces activités pourraient générer. A condition de ne pas grever les coûts d'extraction par des frais exorbitants de transport et de livraison aux chantiers. La question s'était donc rapidement posée : comment fournir avec un flux suffisant les chantiers qui allaient fleurir sur le site d'Alauna ?

Quand il avait commencé à exposer à ses proches son idée d'utiliser la petite rivière¹ qui coulait au pied du site d'Alauna et passait, une lieue et demie en aval, à proximité immédiate de la carrière qui allait s'ouvrir, il s'était heurté à leur scepticisme voire leur moquerie. Il avait donc résolu de leur en faire la démonstration.

Il avait confié à des charpentiers la construction de deux chalands, suffisamment étroits pour naviguer sur la petite rivière et dont la longueur permettait de franchir sans encombre les quelques méandres présents sur le trajet. Les barques à fond plat faisaient donc trois pieds et demi de large et quinze de long. Les artisans avaient accompagné les bucherons dans la forêt qu'il possédait pour choisir les chênes nécessaires à la construction. Leur choix s'était porté sur de majestueux arbres presque centenaires dont les fûts montaient comme des colonnes à plus de quarante coudées de hauteur. Débités à la scie de long, taillés à la hache ou équarris à l'herminette, ils étaient devenus varangues, sole, pièces de bouchain ou planches de bordée des deux embarcations. Deux beaux frênes avaient également retenu leur attention pour constituer les mâts de halage. Epenos avait étonné les charpentiers en leur demandant de prévoir un support pour la rame-gouvernail à chaque extrémité des bateaux. C'est que le gabarit de la rivière n'autoriserait pas les manœuvres de retournement.

1. Aujourd'hui le Merderet.

Pour constituer les chargements qui devaient lui donner raison, sans se heurter aux difficultés de manutention, il avait fait extraire par les carriers des moellons de calcaire d'un pied de long, de large et de hauteur, qui pesaient deux cent cinquante livres² chacun. Deux hommes pourraient les déplacer sans trop d'efforts. Une fois le sommet du front de taille débarrassé de la terre et de la roche dégradée par les infiltrations d'eau, la carrière avait résonné des coups d'escoudes³ qui creusaient les tranchées de havage délimitant les blocs. Des coins, enfoncés à la masse, séparaient les blocs de la roche massive.

D'un côté, un robuste chariot à quatre roues avait été chargé de six blocs de pierre. Il ne pouvait en supporter plus. Les deux bœufs attelés au timon attendaient, placides, que leur meneur les invite à s'ébranler. De l'autre côté, les deux chalands, qu'un cordage reliait entre eux, furent chargés sous le regard attentif d'Epenos, qui surveillait la ligne de flottaison. Il ne s'agissait pas de risquer de heurter le fond de la rivière en chemin. Quand vingt-quatre blocs eurent été apportés sur chaque chaland, ils étaient enfoncés d'un pied dans l'eau. Epenos donna le signal du départ aux deux convois. La seconde paire de bœufs s'apprêtait à remonter la rivière, au courant fort peu rapide, en suivant le chemin de halage qu'il avait fait aménager sur la rive sud. La course était lancée. Enfin si on peut dire, pour des convois qui progressaient à la vitesse d'à peine une lieue à l'heure. Le chariot rencontra quelques difficultés à remonter la sente qui desservait la carrière pour rejoindre le chemin vers *Alauna*.

Les deux transports avaient parcouru la lieue et demie presque en même temps. Mais leur point d'arrivée différait, le chariot directement sur le lieu où naîtraient les chantiers, les chalands à moins d'une demi-lieue, accostés à la berge. Ce n'était pas la vitesse qui ferait la différence. Pour peu que la question de la rupture de charge à l'arrivée à quai soit adroitement réglée, Epenos venait de démontrer que la rivière offrirait huit fois plus de capacité que le transport par chariots.

Il en avait discuté avec Lucius Accius, l'architecte, qui connaissait bien les machines de levage utilisées sur les chantiers. Ensemble ils avaient trouvé une solution efficace et peu coûteuse à mettre en œuvre. Deux ouvriers de manœuvre y suffisaient.

La machine était constituée par une chèvre, faite de deux madriers de vingt-deux coudées de longueur reliés par un axe horizontal au support fixé au sol, implantée à quinze coudées du quai. Les sommets des madriers étaient joints pour former une flèche qui supportait une poulie. La manutention des charges était assurée par un tympan, sorte de grande roue sur laquelle la corde de levage s'enroulait, et dans laquelle un homme prenait place, pour la faire tourner en marchant. Pour permettre le déplacement de la charge du chaland vers le quai, la chèvre pouvait être redressée au moyen de gros cordages qui s'enroulaient sur un second tympan, en retrait du premier.

Il ne pleuvait plus depuis trois jours. Les eaux s'étaient vite retirées et l'activité de la carrière avait repris. Les chalands venaient de s'amarrer au quai, sous la flèche de la chèvre. Les bœufs avaient été dételés et broutaient tranquillement dans un pré, un peu plus loin sur le bord de la rivière. Leur meneur faisait également office de débardeur. Il plaça une louve, sorte de grande pince en fer, sur un premier bloc de pierre, y accrocha le palan et fit signe aux manœuvres. Les deux hommes s'activèrent dans le premier tympan. Après avoir soulevé le bloc et bloqué le mécanisme, ils changèrent prestement de roue pour relever la flèche. Une fois à l'aplomb du chariot qui s'était avancé sur le quai, il ne restait qu'à redescendre la charge. Les opérations furent répétées, le chariot s'avançait à mesure pour répartir les charges sur son plateau.

Les chariots ne pouvaient être trop chargés car il fallait parcourir la pente d'une demi-lieue qui menait du bord de la rivière aux chantiers à livrer. Plusieurs rotations étaient nécessaires pour vider les chalands. Entre chaque, les blocs étaient déposés sur le quai pour libérer au plus vite les bateaux, qui redescendaient vers la carrière. Les deux attelages de bœufs nécessaires, l'un pour le halage et l'autre pour les livraisons, n'entamaient pas la rentabilité du transport par la rivière, quatre fois moins cher que par la route.

Le soleil, juste avant de plonger derrière l'horizon, embrasait les nuages d'un rouge flamboyant. Epenos, assis sur un bloc en haut du front de taille, dans sa carrière silencieuse pour la nuit, était songeur. Ses ancêtres avaient toujours, pour que durent leur mode de vie et leur civilisation, permis aux choses de bouger. Ils vivaient dans des maisons en terre couvertes de roseaux, leur savoir se transmettait par la tradition orale. Il comprenait encore mal l'obsession romaine à vouloir tout figer, les lois dans des textes et les monuments dans la pierre.

Mais ce qu'il avait fort bien perçu en revanche, c'est qu'il venait de trouver le moyen de changer la pierre en or...

2. Une livre romaine valait 324 grammes.

3. Sorte de pioche à long manche utilisée par les carriers.

Pour en savoir plus :

- Greck Sandra, Guibal Frédéric. *Le bois, matériau de construction : étude xylologique, tracéologique et dendromorphologique du chaland Arles-Rhône 3*. In: *Archaeonautica*, 18, 2014. Arles-Rhône 3. Un chaland gallo-romain du 1er siècle après Jésus-Christ. pp. 171-202;
- Bessac Jean-Claude, Sablayrolles Robert. *Recherches récentes sur les carrières antiques de Gaule. Bilan et perspectives*. In: *Gallia*, tome 59, 2002. pp. 175-188;

Contexte historique et archéologique :

La plupart des matériaux utilisés pour bâtir Alauna ont été puisés localement. Le grès, extrait d'une carrière située au Bas Castelet, a servi aux fondations, dont celles du théâtre. Les galets des rues et voies sont extraits, dans des carrières environnant directement la ville, des formations du Trias. Enfin le calcaire provient de carrières proches, même si les carrières antiques ne sont pas formellement identifiées. On notera que l'extraction de la « pierre de Valognes » s'est poursuivie jusqu'au début des années 1960 dans les carrières d'Yvetot-Bocage.



Exemple de carrière antique : la Corderie (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône, Marseille), exploitée depuis la fin du VI^eme avant J.-C. jusqu'à la période romaine. (cliché Denis Gliskman, Inrap)



Agglomération Antique d'Alauna

13 rue du Clos Carré
50700 VALOGNES

BULLETIN D'ADHESION ou de RENOUVELLEMENT Année :

Je soussigné(e) :

NOM :		Prénom :	
Date de naissance :		Profession :	
Adresse :			
Téléphone portable :		Téléphone fixe :	
Mail :			

Je déclare avoir pris connaissance des statuts. J'adhère comme membre à l'association et m'engage à respecter ses règles.

Montant de la cotisation : 15 €

Règlement par :

- Chèque à joindre au bulletin d'adhésion et à adresser à :
GUÉRIEL Martine, 3, la Chaudelande, 50330, THEVILLE
- Virement. Bulletin à adresser par mail à dla.lepoittevin@gmail.com
RIB de l'association fourni en retour
- Règlement en espèces lors de l'assemblée générale.

Fait à , le / /

Lu et approuvé + signature :
(signature du tuteur légal pour les mineurs)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

AAA – Siège social : 13, rue du Clos Carré, 50700 VALOGNES
SIRET : 877 823 666 000 12

Secrétariat : Dominique Lepoittevin, mail : dla.lepoittevin@gmail.com, tel : 06 30 10 46 30
Président : christophe.bremont@gmx.fr

Les partenaires de l'association



ville de
Valognes



AZUR PAYSAGES



Bulletin n° 4 de l'association

